

ASSEMBLÉE NATIONALE

8 avril 2021

FIN DE VIE - (N° 4042)

Commission	
Gouvernement	

RETIRÉ AVANT DISCUSSION**SOUS-AMENDEMENT**

N ° 3488

présenté par
Mme Blin

à l'amendement n° 3043 de M. Falorni

ARTICLE ADDITIONNEL**AVANT L'ARTICLE PREMIER, insérer l'article suivant:**

Substituer aux mots :

« être humain »

le mot :

« résident ».

EXPOSÉ SOMMAIRE

Le présent sous-amendement vise à éviter que ne se mette en place en France un tourisme de l'euthanasie similaire à celui existant en Belgique.